

l'invention

A Pierre-Buffières, en Haute-Vienne, une PME a conçu un procédé destiné à assurer l'étanchéité des terrasses. Expérimenté au marché de Royan

Un liquide pour chasser l'eau et garantir l'étanchéité des terrasses

Alain Brillat:
«Le procédé combine étanchéité et isolation thermique»

photos D. F.



Daniel FOURY

Révolutionnaire? En tout cas innovant. Jusqu'ici, pour réaliser l'étanchéité d'un bâtiment, il fallait souder l'une à l'autre des bandes de bitume ou poser de l'asphalte. L'idée d'Alain Brillat est de projeter des résines liquides. «Mon procédé Projipur, dit-il, apporte trois avantages: simplicité, mécanisation, efficacité. Il a reçu toutes les validations et il est breveté par l'INPI. Il a la particularité de combiner étanchéage et isolation thermique, qui sont souvent considérés comme incompatibles».

En quoi cela consiste-t-il? On pose sur le toit ou la terrasse une fine cou-

che de résine polymère qu'on double, pour l'isolation, de mousse polyuréthane et qu'on protège contre les ultra-violets par un épiderme de peinture blanche. Le tout par pulvérisation. Le film étanche est continu, sans soudure ni raccord, il épouse la forme et les aspérités du toit. C'est intéressant dès que la surface à étancher comporte des volumes complexes, comme un dôme ou des mansardes.

C'est ainsi que le marché couvert de Royan est couvert d'un film continu sans soudure. Les petits chantiers domestiques tout simples sont également réalisables par ce procédé; il semble bien cependant que le montant du devis puisse être dissuasif à cette échelle. Car, si le gain de main-d'œuvre est spectaculaire (quatre à cinq fois!), la mise en chantier et la maintenance du matériel sont beaucoup plus lourdes. Il faut par exemple régler finement la machine en

température, selon celles de l'air et du support, pour obtenir l'adhérence de la résine.

Un produit sous licence

M. Brillat, qui dirige une PME spécialisée à Pierre-Buffière (87), Travaux Spéciaux du Centre (18 salariés), a l'ambition de diffuser sa technique en concluant des contrats de licence avec des entreprises. C'est que le marché des surfaces à traiter en France dans les cinq ans qui viennent -300 000 m²- est très au-dessus du potentiel de sa propre société: au moins 25 fois plus. Cela paraît ouvrir la perspective d'un applicateur au moins par région de l'Hexagone. Sans compter l'ouverture à l'export, qui pourra être dopée par les nouvelles normes thermiques européennes (1).

De ce côté, les choses sont calées: le produit sera conforme. Oséo-Arvar a reconnu le caractère innovant de Projipur et financé le projet à hauteur de 155.000 euros (soit 50% du budget de recherche-développement).

En revanche il reste à finaliser l'agrément auprès du centre technique du BTP: le référencement du produit demande trois ans et 100.000 m² de surface. Ensuite ce sera la phase de développement, enfin l'épreuve des dix ans sans une goutte d'eau pour confirmer le procédé.

L'enduit est pulvérisé sur les terrasses pour assurer l'étanchéité



(1) Le système est déjà européen, par le fournisseur allemand de résine et le fabricant hollandais de mousse.